

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE

- 1 enveloppe **de format 11 x 22cm** autocollante libellée à vos nom et adresse exacte
- 1 photographie d'identité avec nom et prénom au dos et collée à l'emplacement de la page 1 du dossier
- Photocopies des diplômes obtenus (ou attestations de succès)
- Relevés de notes de TOUS les examens effectués après le baccalauréat
- Photocopie du **programme du dernier diplôme** possédé ou préparé
- 1 *curriculum vitae*
- **Frais de dossier** : 1 chèque ou mandat international d'un montant de 17 euros (non remboursable) à l'ordre de l'agent comptable de l'INSA de Rennes .

Les frais postaux et les commissions sont à la charge du candidat.

Aussitôt votre paiement effectué, vous devez faire parvenir au Secrétariat du Master, le justificatif du paiement en indiquant bien le nom, prénom et numéro du candidat.

Ce justificatif peut également être envoyé par courriel

Coordonnées pour votre banque : Références bancaires (bank account)

Titulaire : Agent Comptable de l'INSA de Rennes

----- Domiciliation -----

TPRENNES TRESORERIE GENERALE
Avenue Janvier BP 72102
35021 RENNES CEDEX 9

Attention : Cette adresse **NE DOIT JAMAIS** être utilisée pour l'envoi de documents

10071	35000	00001004832	92
Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB

----- Identifiant International de compte bancaire -----

IBAN : FR76 1007 1350 00 00 0010 0483 292

BIC : BDFEFRPPXXX

- **Pour les salariés** : attestation d'emploi justifiant les acquis professionnels
- **Pour les étudiants ayant poursuivi des études à l'étranger**, photocopies des programmes, traduits en français, des études suivies après le Bac
- **Pour les étudiants étrangers d'un pays dont le français n'est pas la langue officielle** ou la langue des études supérieures, fournir obligatoirement une attestation de connaissance de la langue française :
 - soit le **TCF** : niveau requis : 3 ou B1 (intermédiaire – 400 points).
Il est organisé par le Centre International d'études pédagogiques (CIEP) (Coût 60 € à votre charge).
 - soit le **TEF** : niveau requis : 3 (entre 361 et 450 points).
Il est organisé par la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris
 - soit le **DELF** : niveau requis : A3+A4 (1er degré)

Pour plus d'informations sur ces tests, se renseigner auprès de l'Ambassade de France de votre pays ou de l'alliance française (www.alliancefr.org) ou d'Edufrance (www.edufrance.fr).

- En l'absence de cette attestation, le dossier ne sera pas examiné

Avis du responsable de la formation du dernier diplôme possédé ou préparé
(au verso de cette feuille)

DOSSIER à RETOURNER :

INSA – M. PATILEA –

**Bât 11 – 20, avenue des Buttes de Coësmes – CS 14315 –
35043 RENNES cedex**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 1^{er} juin 2009

Il est possible d'obtenir une attestation de pré-inscription en cours d'année (demande de bourse, demande de visa etc.). En tout état de cause, cette attestation ne peut être délivrée qu'après analyse du dossier complet (frais de dossier inclus).

ATTENTION : tenir compte des délais d'acheminement du courrier
En cas de déclaration inexacte ou de dossier incomplet, votre demande ou votre inscription sera systématiquement rejetée.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts

Date :

Signature de l'étudiant(e):

**RÉSULTAT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION :
PAR COURRIER,**

La loi n° 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à la présente fiche (Dossier C.N.I.L. n° 303791).

**À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT avant d'envoyer le dossier :
AVIS DU RESPONSABLE DE LA FORMATION
DU DERNIER DIPLÔME POSSÉDÉ OU PRÉPARÉ
(master 1^{ère} année, maîtrise, diplôme d'ingénieur, autre.)**

AVIS :

Signature et cachet :

AVIS DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

- F : Favorable - L : En attente sur liste complémentaire ➡ Rang : _____
- C : Favorable sous réserve : _____
- E : En attente :
- D : Défavorable :
- A : Capacité d'accueil dépassée - D : Dossier Incomplet
- B : Coursus antérieur inadapté - E : Absent à l'entretien
- C : Niveau insuffisant - Y : Autre Motif _____

DATE :

SIGNATURE:

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DATE :